



L'école de  
Magnac-Laval



## Effectif de la rentrée 2021 / 2022

### ⇒ École maternelle : 45 enfants, 2 classes :

- petits - moyens 23, Christel MAURY, nouvelle directrice
  - moyens - grands 22, Chantal DUMAIN
- Personnel communal, Maryse PORTIER et Agnès POUFFARY

### ⇒ École élémentaire : 83 enfants, 4 classes :

- CP, CE1 20, Flora PALLIER et Delphine DUBOIS
- CE1, CE2 20, Nadège SEMAVOINE
- CE2, CM1 21, Jonathan AURICOMBE
- CM1, CM2 22, Thomas BASCOULERGUE, directeur



N'oublions pas la chance pour les enfants d'avoir Philippe et Marlène aux cuisines.  
Cette rentrée ne serait pas possible sans tout le personnel technique et nos personnels de ménages qui contribuent au bon fonctionnement du pôle scolaire, nous les remercions.

# Bonne rentrée à tous les écoliers et aux équipes enseignantes !!!

# Édito

## Chers habitants de Magnac-Laval,

En écrivant ces mots, j'ai encore aux yeux les belles images de notre fête aux Pouyades. Ce jour-là, le feu d'artifice a **réuni toutes les générations** dans une chaleureuse atmosphère familiale, une dernière fois avant la rentrée des classes.

Nous clôturons une année particulière où les contraintes sanitaires ont fortement limité nos possibilités de rencontres.

Nous avons cependant mis l'accent sur l'**animation** avec en point d'orgue l'ouverture de MAGN'ACCUEIL, après plusieurs ateliers participatifs ouverts aux commerçants, artisans et représentants des associations. Notre démarche a recueilli un accueil très favorable tant de la population que des vacanciers. Nous remercions très chaleureusement ceux et celles qui l'ont fait vivre cet été, les permanentes **Louise Misset** et **Laurie Maury**, les  **bénévoles** qui ont commencé à se manifester, le **secrétariat** de la mairie, et bien sûr **Michaël Thoury**. Après avoir inspiré les thèmes historiques de la salle, celui-ci a accepté d'organiser quatre visites commentées de notre ville et de ses belles maisons, qui ont été très suivies. Toutes ces actions visent à **créer des liens** entre nous tous, à nous (re) faire découvrir notre cité et le plaisir d'y vivre. Les nouveaux panneaux d'information installés dans les villages et gérés par **Nicolas Maury** associent tous les habitants à la démarche.

Durant l'année nos élus et les agents de nos **services techniques** ont poursuivi les **travaux d'amélioration du cadre de vie** : lotissement Sainfoin, fleurissement, voirie, assainissement, entretien des chemins et voies communales, réfection du tennis, cela est détaillé plus loin. Un point particulier sur la **station de Puymaud**, qui a donné beaucoup de soucis aux riverains et à la municipalité. Avec notre partenaire AGUR, nous avons dû trouver les moyens de mettre un terme aux nuisances. Mais les travaux ne sont pas terminés car il nous reste à supprimer l'origine des dysfonctionnements constatés. C'est l'un des dossiers urgents en cours.

L'année écoulée depuis notre entrée en fonction a été mise à profit pour préparer quelques grands dossiers d'investissement. Le **gymnase** et l'**église** sont les deux plus importants, car ils sont le cœur même de notre patrimoine historique et sportif et que leur état est très préoccupant. Le budget communal et les subventions diverses doivent nous permettre de programmer leur restauration progressive sans mettre en péril les finances communales, qui sont saines, dans le cadre d'un **programme pluriannuel** d'investissements à mettre en place.

La question de la **circulation dans Magnac-Laval** ne doit pas être repoussée indéfiniment. La vitesse devra être rapidement régulée dans les grands axes, les piétons et cyclistes doivent reprendre leurs droits sans attendre un accident grave.

Le maintien du **commerce** et de l'**activité économique** de Magnac-Laval est une préoccupation quotidienne que nous partageons avec la communauté de communes dont c'est une compétence majeure. Nous travaillerons ces sujets dans le cadre du **projet de revitalisation** de notre bourg entamé avec le Pays, la CCHLEM et la CAUE. Dès que ce sera possible, nous solliciterons l'avis des habitants.

Tout ceci ne pourra pas se faire sans une **implication très forte** des élus et des agents municipaux. Pour les renforcer, nous faisons appel aux jeunes que les programmes gouvernementaux de soutien à l'emploi nous permettent d'accueillir : au départ de Laurie, qui poursuit des études, nous rechercherons un jeune en **service civique**. Louise va consacrer son année à poursuivre la démarche « Magn'accueil » en ouvrant des espaces de rencontre pour **toutes les générations**. Et nous accueillons pour un an dès le 12 septembre **Amadou Fall**, jeune diplômé à Bordeaux d'un Master en gestion de programmes pour les collectivités territoriales. Il devra suivre tous les grands dossiers et participer à la programmation de l'ensemble. Nous bénéficions du dynamisme et de la créativité de tous ces jeunes et nous sommes heureux de participer à leur insertion dans la vraie vie professionnelle.

A l'aube de cette nouvelle année scolaire, nous mesurons le travail d'animation à réaliser encore : la modestie de la mobilisation des associations et des parents d'élèves pour le forum qui devait les mettre en présence serait-elle le résultat d'une année de restrictions ou révèle-t-elle une évolution plus profonde de notre société ? Je crois qu'il y a urgence à redire que l'épanouissement réel de la personnalité ne peut se faire sans rencontres et échanges. Nous comptons beaucoup sur le regroupement associatif qui devrait se faire autour de Magn'accueil pour relancer les liens entre nous tous.

## BONNE RENTRÉE !

Xavier Guibert

# Les Fêtes de l'Été

Week-end 22, 23 et 24 mai : fête, vide-grenier et Procession



Le week-end de la Pentecôte qui est un moment de l'année particulier pour beaucoup de magnachons en raison de la Procession de 9 lieues, fut l'occasion de réunir un public nombreux dans le bourg de Magnac-Laval.

L'idée de proposer des activités festives sur la place de la République les samedi et dimanche avec des attractions variées pour toutes générations confondues fut très bien accueillie.

De nouveaux projets sont à l'étude pour l'année prochaine.

## Grande Procession de 9 lieues 2021

Les règles sanitaires en vigueur en mai nous interdisaient de savoir si la "Grande Procession de 9 lieues" en l'honneur de St Maximin pourrait avoir lieu. "Hozana" la tradition vieille de plus de cinq siècles a pu être maintenue. La Procession a pu s'effectuer à la Pentecôte mais dans des conditions particulières.

Compte tenu du couvre-feu, la première étape correspondant au trajet effectué la nuit après la messe de minuit, s'est déroulée l'après-midi du dimanche de Pentecôte. La deuxième étape a pu avoir lieu comme d'habitude le lundi de Pentecôte. Bien qu'ayant été prévenus tardivement les propriétaires ont pu fleurir les croix et accueillir les processionneurs.

Ce fut une belle Procession recueillie mais aussi pleine de convivialité, d'échanges et de bonne humeur malgré le vent et la pluie.

Le lundi matin nous avons eu l'honneur et le plaisir d'accueillir notre Evêque Mgr Bozo qui tout au cours de la journée a pu converser avec les processionneurs et bénir les nombreuses croix du parcours.

De nombreux jeunes et notamment des scouts ont fait la procession. Parmi ces jeunes deux, Baptiste 7 ans et Louis 9 ans ont fait, pour la première fois, l'intégralité des 54 kilomètres de la Procession. Ils se sont vus décerner, à leur arrivée dans l'église, la "Médaille de St Maximin" sous les acclamations des fidèles.

Félicitations et merci aux Processionneurs et aux organisateurs. A l'année prochaine en espérant que les conditions sanitaires nous permettront d'effectuer la Procession dans la tradition.

Jean-Noël Cau.  
Bayle de la Confrérie St Maximin.



# Inauguration de la salle Magn'accueil



**VISITES GUIDÉES DE MAGNAC-LAVAL**

Parcours historique dans les rues de votre ville en compagnie de Michael Thoury

- 21 juillet
- 4 août
- 18 août
- 1er septembre

Rendez-vous devant Magn'accueil  
15 Place de la République  
à 15h



## Marché semi-nocturne le 11 août



Un marché semi-nocturne installé le mercredi 11 août de 18h à 22h avec des producteurs locaux fut l'occasion de proposer dans une ambiance conviviale, une restauration sur place ou à emporter. Quelques 250 convives sont venus profiter de la douceur de cette soirée ensoleillée.

Grand succès pour la prestation de la soirée avec le groupe folk anglais-irlandais  
GREEN LEAVES DOWN.



## Le 28 août, balade aux flambeaux et tir d'artifices aux Pouyades

Les festivités prévues le 13 juillet 2021 n'ayant pu avoir lieu en raison des mauvaises conditions météorologiques se sont finalement déroulées le 28 août avec une belle balade aux flambeaux partie du verger des enfants pour rejoindre l'espace des Pouyades.

Cet endroit présentait diverses attractions avec une ambiance de fête foraine et un bal populaire, le tout couronné par un magnifique feu d'artifice au dessus de l'étang pour la plus grande satisfaction de tous.



## Compagnie d'arc de Magnac-Laval

Tel / Fax 05 55 68 52 32

Courriel : [contact@caml87.fr](mailto:contact@caml87.fr)



**C'est la rentrée pour la Compagnie d'Arc de Magnac-Laval !**

Le tir à l'arc avant tout pratiqué en individuel peut s'accommoder des exigences sanitaires avec un niveau de contrainte acceptable pour la sécurité de tous.

La nouvelle année sportive commence et **il faut penser à la nouvelle licence 2021/2022.**

Pour une première inscription il **faut absolument disposer d'un certificat médical d'aptitude** à la pratique du tir à l'arc, y compris en compétition, valable ensuite 3 ans (sous conditions).

### Les horaires d'entraînement

Au gymnase ou au terrain des Pouyades (hameau de gîtes) selon le temps et la saison,  
Le lundi de 18h00 à 20h00 et le mercredi à partir de 18h00.

### Distances de tir possibles

- au gymnase de 5 à 40 mètres selon les participants
- à l'extérieur de 10 à 70 mètres

### La licence : 2021/2022

Elle comprend l'adhésion au club et à la Fédération Française de Tir à l'Arc (obligatoire pour l'assurance de l'archer) et le prêt de matériel d'initiation aux débutants.

Pour assurer une bonne qualité d'accueil aux débutants les nouvelles inscriptions se font exclusivement de septembre à octobre, puis au mois de mars.

N'hésitez pas à nous contacter.

## Country Rose 87

Des cours de danse en ligne vous sont proposés à Magnac-Laval,  
espace du Rocher, les lundis et jeudis soirs.

Pour les **débutants** et les novices, les horaires sont de 19 h à 21h, **le jeudi soir.**

Pour les **intermédiaires**, les horaires sont de 19h30 à 21h30, **le lundi soir.**

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Florence Babarit au 05.55.68.52.14





## Amicale des Sapeurs-Pompiers

En raison de la crise sanitaire en 2020, nos sapeurs-pompiers n'ont pu passer pour les calendriers. L'Amicale remercie encore la municipalité et les commerçants de l'avoir aidée en les mettant à la disposition de la population. Nous espérons pouvoir retourner à votre rencontre pour cette fin d'année 2021.



Nous avons été obligés d'annuler le festival rock et le concours de pétanque prévus. Nous souhaitons que notre **loto du 7 novembre 2021** et notre réveillon de la Saint-Sylvestre soient maintenus mais qui sait... ?

### Carnet rose dans la famille HULIN

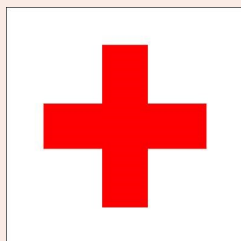
Bienvenu à MALO et félicitations aux parents Camille et David.



### Médailles chez nos pompiers

Félicitations, au lieutenant Frédéric COURCELLE qui a reçu l'insigne de Chef de Centre, à notre retraité Jean-Pierre et à notre Adjudant-Chef Didier qui ont reçu la médaille d'argent avec rosette pour 30 ans de service rendu par notre nouveau Directeur du SDIS 87.

La Présidente,  
Nicole SEVAUX.



Comme beaucoup d'associations et d'institutions recevant du public, la Croix-Rouge a subi depuis un an et demi la crise sanitaire.

Les contraintes liées à l'accueil du public et à la distribution de vêtements et autres étant difficiles à respecter, nous avons été dans l'obligation de fermer le local à plusieurs reprises perturbant ainsi le fonctionnement normal de nos actions ; cependant, nous sommes restés à l'écoute des personnes dans le besoin et en répondant favorablement à leur demande dans la mesure de nos possibilités.

Nous avons également offert comme chaque année un colis (jugé bien utile en cette période où les visites étaient limitées) aux patients du canton de Magnac-Laval hospitalisés (Magnac-Laval, le Dorat, Bellac). Depuis le 1er septembre, notre magasin est rouvert au public et nous tenons les permanences en souhaitant une reprise normale et définitive.

Comme nous vous l'avions déjà annoncé, suite aux difficultés de recrutement de bénévoles, notre Unité Locale, ainsi que celle du Dorat avaient fusionné avec celle de Bellac pour devenir l'Unité Locale du Haut-Limousin. Durant cet été, Saint-Sulpice-les-Feuilles a rejoint le groupe.

Mis à part les responsabilités de président, secrétaire et trésorier attribuées à Bellac, chaque ancienne unité, sous la responsabilité d'un vice-président ou d'une vice-présidente gère les diverses actions comme d'habitude. Pour Magnac-Laval, M. Michel Poujaud, en tant que vice-président de l'Unité Locale du HL, en assure la responsabilité.

Nous rappelons qu'en ce qui nous concerne, la collecte de dons au porte-à-porte a été abandonnée, mais que ceux-ci seront les bienvenus en les adressant à la Croix-Rouge, mairie de Magnac-Laval. Nous remercions les municipalités ainsi que celles et ceux qui continuent à nous faire confiance et à soutenir la Croix-Rouge.

*L'Équipe Croix-Rouge*

**Rappel des permanences :**  
**1er et 3ème mercredi de chaque mois de 14h à 16h, espace du Rocher**



## Judo club de Magnac-Laval

L'année qui vient de s'écouler fut une année singulière pour plusieurs raisons.

Il m'est impossible de ne pas évoquer cette pandémie qui a impacté plusieurs secteurs et celui du sport n'a pas été épargné. Le judo tout particulièrement : comment pratiquer notre sport sans contact. Ce contact dont nous sommes déjà privés dans notre quotidien. Il a donc fallu réinventer pour un temps. Après avoir été confinés en début d'année, nous avons finalement été autorisés à pratiquer une activité en extérieur seulement, sans contact bien évidemment. Stéphane, notre enseignant a su faire preuve d'imagination pour que nous puissions nous retrouver et échanger tout en se dépensant physiquement. Un vrai bol d'air !!!! merci aux adultes présents et aux parents qui ont joué le jeu d'emmener leurs « bouchons ».

Cette année écoulée nous a aussi permis d'accueillir nos amis et partenaires judokas bellachons dont le club avait malheureusement dû se mettre en sommeil. C'est toujours avec autant de plaisir que nous pratiquons le judo ensemble. Le judo a enfin repris à Bellac! Et notre complicité reste ! Nous ne pouvons que nous féliciter de conserver nos petits clubs dans nos campagnes isolées. Nous avons pu clôturer cette saison avec une remise de ceinture (dont nous avions été privés l'année précédente : merci Covid !!) très modestement organisée mais avec le public ! Merci à toutes les personnes présentes lors de cette cérémonie importante et émouvante pour nous !

Cette nouvelle saison débute avec incertitude mais le forum des associations qui s'est tenu le 4 septembre nous a remis un peu de baume au cœur avec la venue de nouvelles petites têtes ravies d'essayer le judo et visiblement conquises. Nous leur souhaitons donc la bienvenue dès le vendredi 10 septembre pour le 1er cours. Nous serons bien là !!!!

Je tiens tout particulièrement à remercier l'équipe du bureau, Célia, Sylvie, Guillaume, Christian et Carole et bien sûr Stéphane qui répondent toujours présents et avec entrain. Voilà 10 ans que je dirige ce club avec un attachement chaque année plus fort et je le leur dois bien !

Merci encore !!



## Association AHMS 338e RIR

Dans la situation actuelle, l'association AHMS 338e RIR ne peut rien prévoir ou organiser avec certitude.

**Le repas prévu le 18 septembre 2021** et offert aux adhérents pour 25 ans de l'Association faisant suite à l'assemblée générale, n'aura pas lieu et **est reportée** à une autre date non fixée ce jour.

Nous remercions les adhérents de leur soutien et espérons pouvoir organiser l'année prochaine de nouvelles rencontres et voyages.

A bientôt,  
Le bureau.



## Atelier M.S.M

Les cours de l'atelier reprennent à compter du mardi 5 octobre de 14 h à 17 h dans les deux salles habituelles de la maison des associations.

Dorénavant nous n'assurons plus les cours du soir comme par le passé.

Marie MEYNIEUX

## Le Forum des Associations

C'est au gymnase que s'est tenu le 2ème forum des associations samedi 4 septembre après-midi.

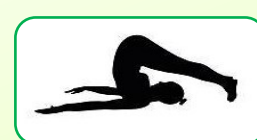
Le but était de présenter aux visiteurs diverses activités pratiquées au travers du judo, du hand, de la musculation, du club forme ou d'éveiller des vocations grâce aux pompiers, aux chorales Mélodica et de la Basse Marche ou en jouant au bridge. S'entraîner au dessin était proposé par Création Action d'Agnès Duroyaume. Il était possible d'obtenir des informations sur l'organisation de la Procession de 9 lieues avec la Confrérie Saint Maximin qui tenait un stand bien achalandé tout comme ceux de la Paroisse et de Magn'accueil.

Merci à tous, ainsi qu'à Madame Léger pour ses barbes à papa et à notre radio locale RMJ pour sa présence et son dynamisme.

Nous espérons qu'en 2022 plus d'associations viendront compléter l'événement.



### Le Club Forme, rouvre ses portes !



Les cours reprennent dès le 7 septembre 2021 à 19h30 le mardi et le jeudi, même heure, au gymnase de Magnac-Laval.

A chacun son niveau : renforcement musculaire, steps, stretching !

Deux professeurs Élodie et Murielle vous coachent pour développer et entretenir la souplesse, les muscles et la dynamique dans une vraie détente du corps et de l'esprit, le tout dans une ambiance conviviale et sans prétention.

Réunion d'information le 2 septembre à 19h30 salle Maurice Lajoux à la mairie.

Pour tous renseignements : **06.59.73.28.18** ou **06.13.28.13.53**



# HBC Magnac-Laval

Fondé en 1992, le Handball Club Magnac-Laval (HBCML) a pour vocation de rendre accessible au plus grand nombre la pratique du handball sur la commune et ces alentours, en proposant des entrainements adaptés aux envies et capacités de chacun.

Ainsi, notre association regroupe plus de 50 adhérents de tous âges et tous niveaux qui pratiquent cette discipline pour le plaisir ou en compétition, encadrés par des éducateurs diplômés ou en formation et des bénévoles.



Vous souhaitez nous rejoindre, voici les horaires des entrainements qui se déroulent au gymnase de Magnac-Laval pour les différentes catégories ainsi que le tarif des licences :

**-Ecole de hand** : vendredi de 17h30 à 18h30 (40€)

**-11ans mixte (2011/2012)** : Vendredi de 17h30 à 18h30 (40€)

**-13ans mixte (2009/2010)** : Vendredi de 17h30 à 18h30 (40€)

**-15 ans filles et garçons (2007/2008)** : Vendredi de 18h30 à 20h00 (60€)

**-18 ans filles et garçons (2004/2005/2006)** : Vendredi de 20h à 22h (80€)

**-Seniors filles et garçons** : Vendredi de 20h à 22h (80€)

N'hésitez pas à nous contacter pour prendre des informations ou bien venez essayer.

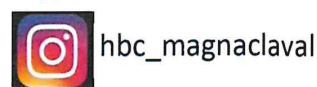
CUISINIER Pascal (Co-président) : 06.76.64.47.98

THOMAS Didier (Co-président) : 06.37.64.33.23

LEPEYTRE Elodie (Trésorière) : 06.45.50.04.96

PERRIN Cécile (Secrétaire) : 06.09.56.47.19

BAIGE Sandra (Secrétaire) : 06.87.43.19.80



***Débutant ou confirmé, vous voulez faire du handball et vous êtes à la recherche d'un club, alors n'hésitez plus.***

***Rejoignez-nous !!***

## Tournoi National Féminin de Handball

Ce samedi 28 août, s'est déroulée notre 18<sup>ème</sup> édition du tournoi national féminin. Pour la deuxième année consécutive ce fut dans un contexte particulier puisque la crise sanitaire du Covid 19 était toujours présente. Néanmoins 5 équipes Le Palais/Ambazac (N3), Limoges Handball (N3), Angoulême (N3), Châteauroux (N3), Chamalières (N3) ont répondu favorablement à notre invitation et ont foulé le parquet du gymnase.

Après une année passée loin des terrains, l'envie et la détermination des joueuses se sont fait sentir sur l'ensemble des matchs puisqu'aucune équipe n'a réellement pris l'avantage sur les autres, rendant le tournoi très serré comme il est possible de le constater sur le classement puisque 3 équipes étaient à égalité et ont été départagées à la différence de buts.

Au terme de cette journée, l'équipe du Limoges Handball remportait cette 18<sup>ème</sup> édition du Tournoi devant Angoulême. Le podium était complété par l'équipe de Chamalières.

Beljio Medy de l'ASPTT Châteauroux a été élue meilleure joueuse du Tournoi.

### Classement :

- 1 - Limoges Handball 10 points (+25)
- 2 - Angoulême 8 points (+4)
- 3 - Chamalières 8 points (-5)
- 4 - Le Palais-Ambazac 8 points (-6)
- 5 - Châteauroux 6 points (-18)

Cette journée ne pourrait se dérouler sans les arbitres que l'on remercie : Yann Petit, Nicolas Blouin, Théo Fredon / Anthony Doyen, Lauriane Couvillers / Estelle Marchal.

On remercie également Olivier Delage de HAND SHOOT d'être venu immortaliser cette journée avec ses magnifiques clichés ainsi que notre partenaire le Garage LABUSSIÈRE pour les essais des véhicules Mégane RS et Alpine A110. Merci à Jérémy Bichon et Jean-Michel Labussière.



Et surtout, un grand merci aux bénévoles, aux jeunes mais aussi aux parents sans qui rien ne serait envisageable sur cette belle journée de handball.



## Radio des Meilleurs Jours

Nous recherchons des jeunes qui souhaitent s'investir dans le monde de la radio, afin de pouvoir créer un atelier-radio et vivre des expériences au micro de RMJ 90.1 FM.

Si vous êtes bénévoles et souhaitez vous investir, contactez nous !!!

RMJ - 9 rue du Pont du Gué - Magnac-Laval  
05.55.68.61.80 - [www.rmj.asso.fr](http://www.rmj.asso.fr)



## Panneaux d'information de villages et abris-bus

Les panneaux d'information situés dans les villages de La Villatte, La Valette, Faye, La Thière, Luchapt, Puységibaud, Arcoulant et Cressac étaient devenus vétustes et peu fonctionnels. La municipalité a donc procédé à leur remplacement par des panneaux d'affichage plus modernes.

En parallèle plusieurs autres villages en ont été dotés : Les Lèzes, Le Dognon, La Gervaudie, Les Grandes Forges, La Mornière, Boisjeune, Les Pouyades.

Enfin, à la demande des usagers des transports scolaires, des abris-bus ont été installés dans les villages de Boisjeune, La Barre et La Valette.



L  
a  
  
C  
o  
m  
m  
u  
n  
e



LA VALLETTE



LA MORNIÈRE

### Appel aux producteurs locaux

Nous faisons un appel aux producteurs locaux de la commune afin qu'ils se fassent connaître auprès de la mairie.

Vous pouvez venir vous présenter directement en mairie ou bien nous envoyer par mail, [mairie@magnac-laval.fr](mailto:mairie@magnac-laval.fr), une courte présentation de votre activité.

Nous aurons ensuite la possibilité de diffuser ces informations grâce aux différents moyens de communication que nous utilisons (internet, Magnac-Infos, PanneauPocket) et donc mieux vous faire connaître de nos administrés.

*N'hésitez pas !!!*



***Consommons local !!!***



## Recherche de médecins

Comme vous le savez tous, la pénurie de médecins est grandissante dans de nombreuses régions de France. Votre municipalité est bien consciente que la commune subit cette carence depuis plusieurs années. C'est pourquoi nous essayons de trouver des solutions avec l'aide des personnes compétentes pour mener à bien notre recherche de praticiens avec des diplômes reconnus en France (un diplôme de reconnaissance de leurs capacités, PAE, est demandé aux médecins étrangers).



Une annonce « papier » de la présentation de notre commune a ainsi été renouvelée dans l'espoir d'attirer d'éventuels médecins. Celle-ci est diffusée depuis plusieurs mois au SNJM (Syndicat National des Jeunes Médecins), par mail et courrier postal à toutes les facultés de médecines de France, ainsi qu'à tous les médecins et hôpitaux de notre ancien Limousin mais aussi, de la Vienne, de la Dordogne, ainsi qu'aux hôpitaux de la région Parisienne. Nous utilisons aussi les réseaux sociaux. Des parutions sur SOS Village et sur le magazine des Jeunes Médecins SNJM ont enfin été faites. Nous sommes en relation avec « eux » par téléphone et internet. Deux sites, Capijob et Réseau ProSanté sont en contrat avec la municipalité, pour présenter, proposer et permettre de créer des contacts, mais cela reste très dur de convaincre ! Notre milieu rural, isolé des grandes villes semble être un frein... Naturellement, le Conseil National de l'Ordre des Médecins propose aussi notre commune aux rares médecins qui cherchent à s'installer et nous multiplions les appels téléphoniques et RDV avec l'Agence Régionale de Santé. Par ailleurs, nous sommes régulièrement en relation avec la Maison de Santé du Dorat pour des contacts éventuels. Il reste évident que la population peut aussi diffuser autour d'elle notre besoin de médecins.

Nous redoublons d'efforts et réutilisons autant que possible toutes les actions citées ci-dessus mais ce dossier reste l'un des plus complexes à traiter pour Magnac-Laval. Actuellement les habitants peuvent se rendre à la consultation ouverte au site de Magnac de l'HIHL. Rendez-vous au 05.55.11.36.83



La plateforme de commerce en ligne [achetezhautlimousin.fr](https://www.achetezhautlimousin.fr) est ouverte depuis fin avril 2021.

Des boutiques de commerçants et producteurs sont présentées et vous pouvez d'ores et déjà les découvrir et y effectuer vos achats. Vous pourrez ainsi participer au soutien du commerce local.

Nous rappelons que cette plateforme de commerce en ligne est également une opportunité pour communiquer à travers un site internet. L'inscription 2021 est offerte par la communauté de communes. Le coût mensuel est ensuite de 10 euros hors taxes par mois et par adhérent. Les commerçants, artisans, producteurs, qui souhaiteraient rejoindre ce projet seront les bienvenus.

Si vous le souhaitez, inscrivez-vous directement sur le site à l'adresse suivante :

<https://www.achetezhautlimousin.fr>

Vous pouvez également contacter le chargé de développement de la e-plateforme de commerce local Monsieur Mathieu Brissiaud au 05 55 60 60 62 ou par email [mbrissiaud@cchlem.fr](mailto:mbrissiaud@cchlem.fr)

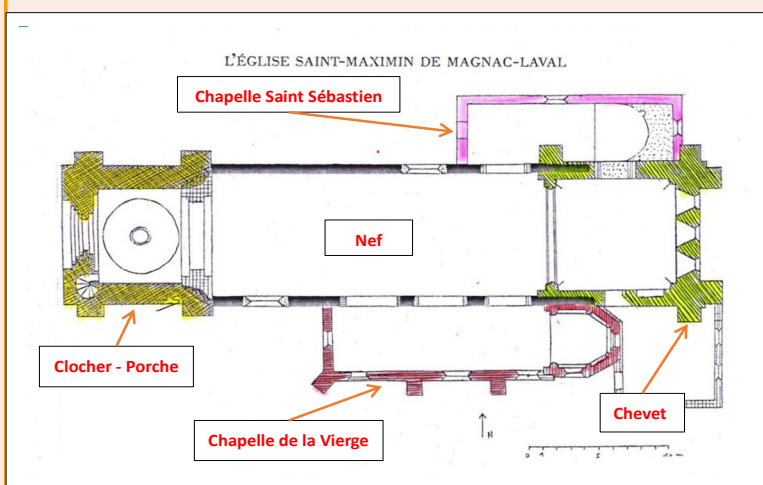
## Un Patrimoine à SAUVEGARDER

Venant de Cressac, après avoir dépassé le château de la Ménagerie, la route plonge vers notre commune offrant ainsi une vue imprenable de l'église et particulièrement de son clocher.

Ce patrimoine a évolué au cours du temps. A la nef du 11ème s'est adjoint un siècle plus tard un clocher-porche puis un chevet plat de style gothique. Les chapelles sont plus tardives : 15ème et 16ème pour la chapelle de la Vierge, début 19ème pour la chapelle Saint Sébastien. Le clocher tel que connu aujourd'hui a été refait dans la deuxième moitié du 19ème.



Cet édifice que les anciens nous ont légué demande à être entretenu. En 2014 un diagnostic réalisé par un architecte spécialisé dans le domaine des monuments historiques nous a fourni les lignes directrices tant techniques qu'économiques pour le restaurer. Maintenant il importe de commencer les travaux dont le coût impose de les réaliser sur plusieurs années (entre 5 à 10 ans).



Cette année vous avez pu voir s'activer autour de l'église une nacelle inspectant le clocher ou encore le chevet et le haut des murs nord de la nef. Par ailleurs, une sondeuse a effectué des prélèvements de sol autour de l'église pour reconnaître la qualité des terrains sur lesquels s'appuient les fondations. Moins spectaculaires mais tout aussi utiles, l'inspection des enduits intérieurs pour déceler d'éventuels décors ou encore, la recherche d'amiante et de peinture au plomb (dispositions réglementaires avant travaux) mais aussi la recherche des pierres de substitution pour effectuer les réparations du bâti et l'identification des sels dans les remontées d'humidité des murs.



Le résultat de ces investigations permettra d'affiner l'importance et le séquencement des travaux que la commune envisage d'entreprendre pendant les 3 à 4 ans qui viennent, ceux-ci seront encadrés par un permis de construire et supervisés par les Monuments Historiques. Ils seront aussi largement financés par les différentes institutions (département, région et état...). Le reste à la charge pour la commune pourrait être inférieur à 20% du montant des travaux engagés.

Des travaux pour que ce monument reste encore longtemps un point remarquable pour qui vient à Magnac-Laval.





# Les Travaux 2021

## Le lotissement de Sainfoin - Réfection complète de ce lotissement

Les prévisions programmées par le bureau d'études INFRALIM et l'entreprise CISE ont été respectées, pour un coût de 651.600 € TTC, celles-ci concernent :

- **Une canalisation principale** au centre de la rue de Sainfoin et de la Cascade reliée au réseau conduisant à la station de traitement de la ville.
- **L'assainissement des eaux usées** de l'intérieur de chaque propriété privée au collecteur central des rues.
- **Le réseau d'eau potable** sous l'étude du SIDEPA (Syndicat des eaux), nous a contraints à quelques modifications chez l'habitant à qui nous avons demandé une participation en fonction des subventions accordées, pour un coût mutualisé de 1.500 € TTC par habitation.

Le comptage de l'eau propre est en limite de propriété facilitant les relevés.

Toutes les installations ont été validées par le bureau de contrôle ainsi que par chaque habitant.

- **Le Syndicat d'Électrification de la Haute Vienne (SEHV)**

Enfouissement des lignes électriques et téléphonique par l'entreprise ENGIE mandatée par le SEHV.

Éclairage public (candélabres et ampoules LED) de ce lotissement ainsi que de la gendarmerie et l'avenue François Mitterrand à la ferme du lycée agricole. Coût pour notre commune 56.220 € TTC

- **L'aménagement de la voirie du lotissement** se fera par l'entreprise MASSY, pour un coût de 140.207,40 €

Reprise des voies ainsi que des bordures et trottoirs.

Une particularité pour la rue de la Cascade en déclivité, un aménagement avec reprise en limite de propriété pour la clôture et les accès.

## L'assainissement de la mairie et annexes

Bureau d'études INFRALIM et l'entreprise SADE, coût : 36.900 € TTC

Nous avons repris les canalisations pour les eaux usées de l'ensemble de la mairie et de la salle de spectacle, celles-ci n'étaient plus aux normes.

## L'assainissement, les réseaux des eaux pluviales et la voirie

Étude de l'ATEC réalisée par l'entreprise MASSY

Le village de Chez Chaumet, coût 34.200 € TTC

Voie Mâle à Joliot Curie à la RD 7, coût 67.200 € TTC

La voie longeant le mur du cimetière, coût 22.800 € TTC

La réfection du trottoir, des feux jusqu'au café de la Poste, coût 4.630 € TTC



## Réfection de voirie, fossés et revêtement

Le chemin de la route des Monts au terrain de Moto-Cross, Ent. Courcelle, coût 6.819 € TTC

L'impasse Boulevard Pasteur, Ent. Courcelle, coût 8.230 € TTC

Le caniveau central au village de Villechenon, Ent. LOIZEAU, coût 4.280 € TTC

## Voirie par la CCHLEM, fossés , ponceau, revêtement

Route de la Grand Roche à Villechenon à l'intersection D942

D2 Arcoulant route du village de Beubatou puis jusqu'à route de St-Léger-Magnazeix.

D7 Route de Pontalier, de L'Auberge au village.

A noter, il reste à la charge de la commune le financement des travaux de la traversée des villages.

Tous ces sites sont en cours de réalisation pour 2021.

## Candidature VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Après une première fleur obtenue en 2018, Magnac-Laval est candidate pour une deuxième fleur !

Votre commune s'est engagée depuis plusieurs années au concours des villes et villages fleuris.

Cet engagement implique de s'inscrire dans une démarche rigoureuse de la gestion de l'espace public à travers un projet municipal structurant.



Nous souhaitons particulièrement mettre en avant la qualité du fleurissement de notre commune (même avec les aléas pluviométriques) ainsi que notre patrimoine végétal.

Nos équipes techniques sont mobilisées et impliquées dans ce projet et nous les en remercions.

Nous avons reçu le comité des villes et villages fleuris, le 20 juillet. Leur réponse sera connue en fin d'année.

A suivre...

### Concours maisons fleuries

#### \* Catégorie 1, maison avec jardin visible de la rue :

- |                      |               |
|----------------------|---------------|
| 1 - René COSSON      | Le Tanier     |
| 2 - Sheila MITSON    | La Barre      |
| 3 - Claudie MARTIN   | Chanteclair   |
| 4 - Madeleine JORDAN | La Renardière |

#### \* Catégorie 2, décor floral installé sur la voie publique :

- |                    |              |
|--------------------|--------------|
| 1 - Janet GRAHAM   | La Valette   |
| 2 - Denise LACROIX | Rue Beaulieu |

#### \* Catégorie 3, balcon ou terrasse :

- |                         |                 |
|-------------------------|-----------------|
| 1 - M-Claude DESQUAIRES | Rue C. Grellier |
| 2 - Josette DESQUAIRES  | Rue C. Grellier |

#### \* Catégorie 4, fenêtres ou murs :

- |                        |                |
|------------------------|----------------|
| 1 - Sheila MITSON      | La Barre       |
| 2 - Christine DEBROCHE | Rue Fénélon    |
| 3 - Roland AUGUSTE     | Pl Jean Fayaud |

#### \* Catégorie 8, ferme fleurie :

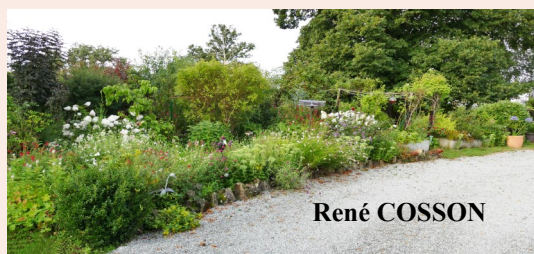
- |                      |         |
|----------------------|---------|
| 1 - Catherine ROCHER | Luchapt |
|----------------------|---------|

#### \* Catégorie 10, potager fleuri :

- |                    |                      |
|--------------------|----------------------|
| 1 - Claudie MARTIN | (jardin des enfants) |
|--------------------|----------------------|

*Merci à tous les participants qui contribuent à l'embellissement de notre commune et de notre cadre de vie en espérant pouvoir se réunir cette année autour d'un verre de l'amitié lors de la remise des prix.*

*Prenez soin de vous et nous souhaitons vous retrouver encore plus nombreux l'année prochaine.*



Catégorie 1





Janet GRAHAM



Denise LACROIX

**Catégorie 2**



Marie-Claude DESQUAIRES



Josette DESQUAIRES

**Catégorie 3**



Sheila MITSON

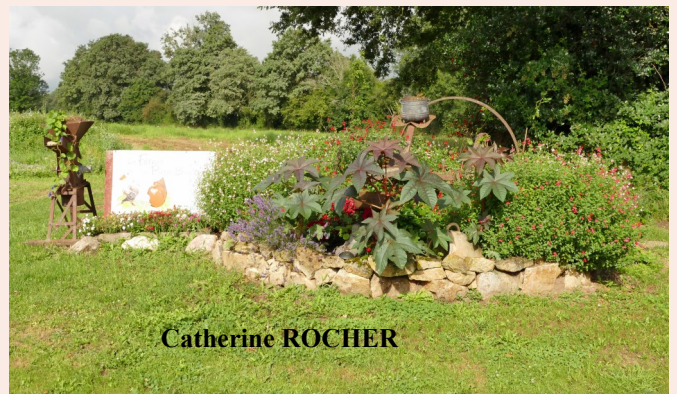


Christine DEBROCHE

**Catégorie 4**



Roland AUGUSTE



Catherine ROCHER

**Catégorie 8**



Claudie MARTIN

**Catégorie 10**

# La Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche : Notre Territoire

## Politique d'accueil



La Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche, a été créée le 1er janvier 2017. Cet Établissement public de coopération intercommunal est issu de la fusion des anciennes communautés de communes Brame Benaize, Basse Marche et Haut-Limousin ainsi que du Syndicat Mixte en charge de la gestion des ordures ménagères.

Elle est composée de 40 communes depuis le 1er janvier 2019. Le Conseil Communautaire est composé de 63 délégués. Le bureau est composé de 15 vice-présidents et 4 conseillers délégués. Le président est M Jean-François PERRIN, Maire de Blond.

L'enjeu de l'accueil est important pour notre territoire. En effet, bon nombre de communes voient leur population diminuer, soit par le vieillissement, soit par l'exode. Cependant, nous avons aussi des moyens pour attirer et pérenniser la venue de nouvelles personnes. C'est pourquoi, en s'appuyant sur l'action du Pays du Haut Limousin, la CCHLEM œuvre pour valoriser et promouvoir notre territoire. Aujourd'hui cela se concrétise par une charte de l'accueil, créée par le Pays, à laquelle les communes volontaires adhèrent. Elles sont alors amenées à constituer un « comité d'accueil » en leur sein.

Celui-ci a pour principaux buts de recenser les biens disponibles (maisons, terrains, locaux commerciaux...) et d'en mutualiser l'information, d'accueillir et de suivre les nouveaux arrivants sur leur territoire respectif. C'est ainsi que se sont développées des actions comme les pots d'accueil, les bourses à l'immobilier, la création de livrets d'accueil, la participation à des salons professionnels... Cette liste n'est ni exhaustive, ni limitative.

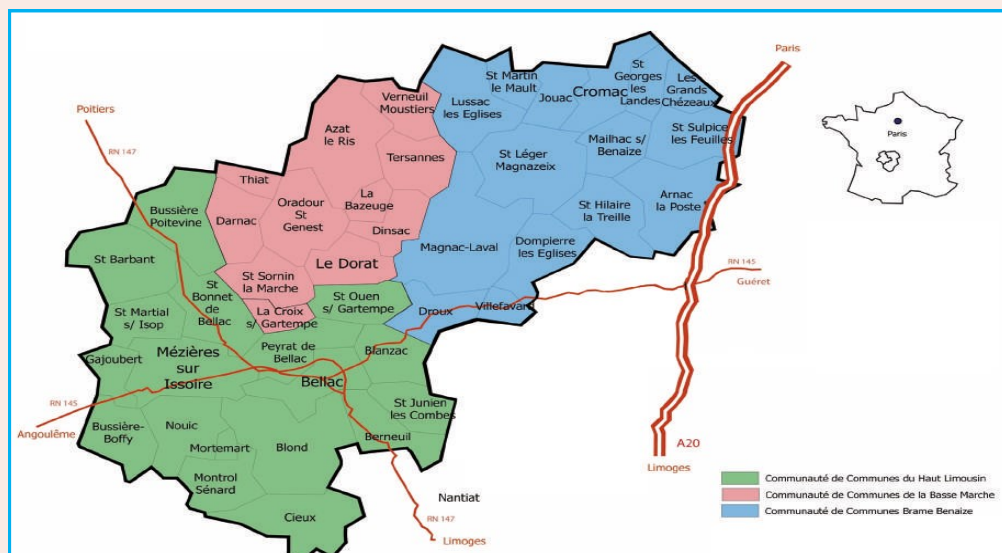
Attirer de nouveaux habitants passe aussi par la promotion. Cette étape va être développée prochainement et dans les années à venir. Les différents outils, films, site Web spécifique, affichage... sont à l'étude au Pays du Haut Limousin, et vos élus y participent activement.

### Communes qui composent la CCHLEM :

Arnac-La-Poste  
Azat-le-Ris  
Bellac  
Berneuil  
Blanzac  
Blond  
Cieux  
Cromac  
Dinsac  
Dompierre-les-Eglises  
Droux  
Gajoubert  
Jouac  
La Bazeuge  
La Croix sur Gartempe  
Le Dorat  
Les-Grands-Chézeaux  
Lussac-les-Eglises  
Magnac-Laval  
Mailhac-Sur-Benaize  
Montrou-sénard  
Mortemart  
Nouic  
Oradour-St-Genest  
Peyrat-de-Bellac

Saint-Barbant  
Saint-Bonnet-de-Bellac  
Saint-Georges-les-Landes  
Saint-Hilaire-la-Treille  
Saint-Junien-les-Combes  
Saint-Léger-Magnazeix  
Saint-Martial-sur-Isop  
Saint-Martin-le-Mault

Saint-Ouen-sur-Gartempe  
Saint-Sornin-la-Marche  
Saint-Sulpice-les-Feuilles  
Tersannes  
Val-d'Issoire  
Val-d'Oire et Gartempe  
Verneuil-Moustiers  
Villefavard



## *Les élus de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche*



Jean-François PERRIN  
Président



Odile BERGER  
1ère vice-présidente  
Politique territoriale



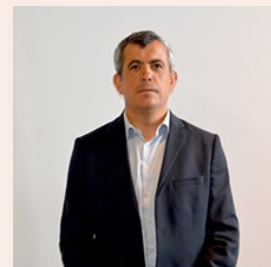
Gilles RAYNAUD  
2ème vice-président  
ENR GEMAPI



Claude PEYRONNET  
3ème vice-président  
Politique santé



Xavier GUIBERT  
4ème vice-président  
Finances



Francis MARTIN  
5ème vice-président  
Promotion territoire  
Soutien activité éco.



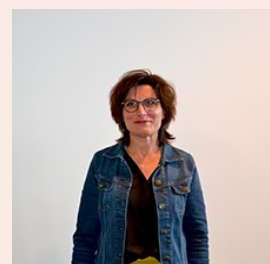
Jean-Paul BARRIERE  
6ème vice-président  
Gestion du  
développement



Pascal COMBECAU  
7ème vice-président  
Culture - Relations  
avec le monde agricole



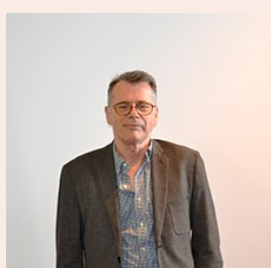
Fabrice NIVARD  
8ème vice-président  
Travaux



Patricia MARCOUX-  
LESTIEUX  
9ème vice-présidente  
Jeunesse



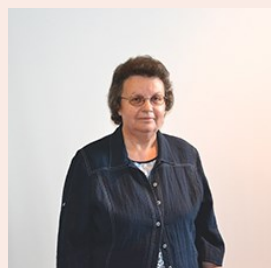
Alain JOUANNY  
10ème vice-président  
Voirie



Christian JACQUIER  
11ème vice-président  
Tourisme



Jacques De La SALLE  
12ème vice-président  
Ordures Ménagères  
Aires Accueil gens du  
voyage



Madeleine  
SAILLARD  
13ème vice-présidente  
Budget



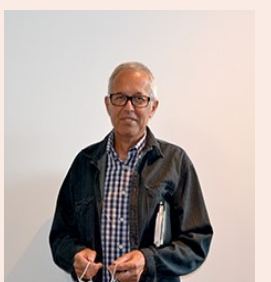
Sophie DRIEUX  
14ème vice-présidente  
Petite enfance



Jean-Marie  
ESCLAMADON  
15ème vice-président  
Urbanisme - Habitat



Ginette IMBERT  
1ère cons. déléguée  
Equipement  
touristique



Daniel MAITRE  
2ème cons. délégué  
Voirie



Anne-Marie SINGEOT  
3ème cons. déléguée  
PAT PCAET

## HIHL - focus sur le site de Beauséjour



**L'Hôpital Intercommunal du Haut-Limousin (HIHL)** est un établissement public de santé composé de 3 sites : Jolibois à Bellac, la Josnière au Dorat et Beauséjour à Magnac-Laval. Il emploie en tout 720 agents.

**Beauséjour** se distingue des deux autres sites **par un pôle logistique** composé d'une blanchisserie, d'une cuisine centrale, d'un magasin alimentaire et d'un magasin de stockage. Ce pôle logistique dessert les 3 sites de l'HIHL.

La capacité d'accueil de Beauséjour est de 365 lits et places.

### **Les services de soins :**

- **Le service de Médecine Générale** (11 lits). Ce service prend en charge des patients pour des problématiques de santé aiguës et adressés directement par un médecin traitant ou après passage par un service d'urgences (CHU de Limoges, CH de Saint-Junien, Polyclinique de Limoges...).
- **Le service de Soins de Suite et de Réadaptation** (25 lits). Ce service prend en charge des patients issus des services de médecine ou de chirurgie afin de les faire bénéficier d'un programme de rééducation et de réadaptation avec élaboration d'un projet de sortie : soit un retour à domicile, soit une entrée en EHPAD ou en USLD.
- **L'EHPAD** (228 lits) avec 3 particularités :
  - ◇ le PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés)
  - ◇ l'unité « Les Lilas » pour les personnes âgées psychotiques vieillissantes (17 lits)
  - ◇ l'UVP (Unité de Vie Protégée) : unité fermée et sécurisée (14 lits)
- **Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (S.S.I.A.D.)**. Les agents qui y travaillent réalisent des prises en soins à domicile (levers, couchers, toilettes, ...) auprès de près de 100 patients.
- **Le service de portage de repas à domicile** concourt avec le S.S.I.A.D. au maintien à domicile des personnes âgées.

Par ailleurs, une équipe de soignants d'Esquirol intervient sur le site Beauséjour au **Centre de Proximité en Santé Mentale**.

En outre, un service d'accueil de jour pour les personnes âgées vivant à domicile existe sur Bellac. Il les prend en charge en journées après examen du dossier d'admission par le médecin coordonnateur de l'HIHL. Ce service permet de créer des moments de répit aux aidants principaux, mais aussi de construire, si besoin, un projet d'entrée en EHPAD.

En complément, de cette offre, l'HIHL propose sur ses 3 sites des places d'hébergement temporaire. Cet hébergement transitoire permet un répit programmé pour les aidants principaux et est aussi une période « test » pour l'intégration du résident en EHPAD.

## Les projets pour Beauséjour :

**Arnaud DAVID**, directeur de l'HIHL, souhaite pour le site de Magnac-Laval :

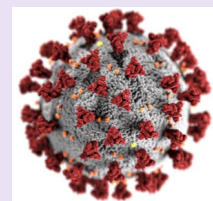
- ⇒ qu'il devienne le **Centre SSR référent au nord du département** avec une capacité de 60 lits. Ce projet nécessitera un plateau technique de rééducation plus moderne et mieux équipé ainsi que des chambres individuelles « tout confort » (douches, wifi...).
- ⇒ que soit construit un **nouveau bâtiment pour l'EHPAD** afin de moderniser certains secteurs d'hébergement qui ne répondent plus aux attendus en terme de confort hôtelier.
- ⇒ **Les projets pour 2021 réalisés ou en cours de réalisation :**
  - Installation d'un nouveau **standard téléphonique**
  - **Extension du WIFI** pour les résidents de l'EHPAD
  - **Création d'une UVP** de 14 lits (avec chambres individuelles)
  - Ouverture d'une **consultation de médecine générale**
  - Ouverture d'un **centre de vaccination COVID-19**
- ⇒ **Les projets pour 2022 :** déplacement du bureau d'accueil dans le hall d'entrée, isolation des façades du bâtiment principal (futur SSR de 60 lits), élaboration du plan directeur afin de continuer les réflexions structurelles de l'HIHL.

### Petit glossaire bien utile !!!

Abréviation	Signification
ASP	Association Accompagnement et Soins Palliatifs de la Haute Vienne
AMP	Aide Médico Psychologique
APA	Allocation Personnalisée d'Autonomie
ASHQ	Agent des Services Hospitaliers Qualifié
CLAN	Comité de Liaison en Alimentation et Nutrition
CLIN	Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales
CLUD	Comité de Lutte contre la Douleur
CMU	Couverture Maladie Universelle
CPSM	Centre de Proximité en Santé Mentale
CRE	Comité de Réflexion Ethique
CDU	Commission Des Usagers
CS	Conseil de Surveillance
CVS	Conseil de la Vie Sociale
EHPAD	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
EMSP	Equipe Mobile de Soins Palliatifs
EMESPA	Equipe Mobile d'Evaluation et de Suivi de la Personne Agée
EOH	Equipe Opérationnelle d'Hygiène
ESA	Equipe Spécialisée Alzheimer
GIR	Groupe Iso Ressource
HAD	Hospitalisation A Domicile
HAS	Haute Autorité de Santé
ICALIN	Indicateur Composite des Activités de Lutte contre les Infections Nosocomiales
ICSHA	Indicateur de Consommation de Solutions Hydro Alcooliques
ICA-BMR	Indicateur Composite de maîtrise de la diffusion des Bactéries Multi-Résistantes
ICATB	Indicateur Composite de bon usage des AnTiBiotiques
MDD	Maison du Département
PASA	Pôles d'Activités et de Soins Adaptés
SEM	Service Evangélique des Malades
SSIAD	Service de Soins Infirmiers A Domicile
UHR	Unité d'Hébergement Renforcée
USLD	Unité de Soins de Longue Durée
VAL	Association Vivre Avec en Limousin

### Unité Covid :

Au plus fort de l'épidémie de COVID-19, le site Beauséjour a accueilli de nombreux patients dans une unité COVID de 20 lits.



Depuis le début de l'épidémie, environ 250 patients ou résidents ont été atteints du COVID et pris en charge à l'HIHL. Les patients présentant les signes cliniques les plus importants ont été admis dans cette unité. Plus de 180 agents de l'HIHL ont été contaminés par la COVID-19.

### L'HIHL en quelques chiffres :

- **Création de l'HIHL en 1998 par fusion des 3 ex-hôpitaux locaux (de Bellac, du Dorat et de Magnac Laval)**
- **720 agents**
- **Budget annuel de 48.000.000 €**
- **550.285 repas préparés en 2020 (225 785 pour les services de l'HIHL) et 31.358 en portage à domicile.**
- **2,76 tonnes de linge lavé par jour en 2020 !!!**



## La Mairie

11, Place de la République

Tél. : 05 55 68 52 54

Mail : [mairie@magnac-laval.fr](mailto:mairie@magnac-laval.fr)

Site internet : [www.magnac-laval.fr](http://www.magnac-laval.fr)

### Horaires d'ouvertures :

lundi au jeudi : 9h à 12h - 14h à 17h

vendredi : 9h à 12h - 14h à 16h

**Le Maire** : Xavier GUIBERT

**Les Adjoints** : André MAURY,

Isabelle PRÉLADE, Christophe JULIEN,

Martine BAMBAGINI,

Guillaume GENTY

## Maison du Département

rue Camille Grellier

Secrétariat: Liliane DAVID

Tél : 05 55 60 11 10 - Fax : 05 55 60 11 49

Mail : [mdd-magnaclaval@haute-vienne.fr](mailto:mdd-magnaclaval@haute-vienne.fr)

### Horaires d'ouverture :

lundi au jeudi : 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h30

vendredi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h

### Permanences des intervenants :

**Conseil Départemental** : Denis CZOCHARA

**A.D.I.L.** : Élodie BOURRET

2ème et 4ème mardi du mois : 14h00 à 16h30

**Référente autonomie** : Michèle FOUGERAS

Tous les vendredis : 14h à 16h

**Assistante sociale** : Roxane FAUCHER

lundi au vendredi sur RDV

## Chambre d'Agriculture

Rue Camille Grellier

Secrétariat : Patricia ERUWENE

Tél. : 05 55 60 92 40

Tous les jours : 9h à 12h - 14h à 17h

Sauf le mercredi après-midi

## A.F.P.A.R.

13, Place de la République

Tél. : 05 55 68 69 73 ou 07 57 47 65 09

### Permanences :

lundi au jeudi : 14h à 16h

vendredi : 13h30 à 15h30



## F.N.A.T.H.

### Permanences :

à la mairie, 4ème vendredi,  
uniquement les mois pairs, 8h30 à 9h

## Croix Rouge

Espace du Rocher

Michel POUJAUD 05 55 68 58 25

### Permanence du vestiaire :

1er et 3ème mercredis, de 14h à 16h

## Secours Populaire

rue Camille Grellier - 05 55 04 20 00

- permanence pour l'accueil des personnes en  
difficultés sociales et les aides alimentaires :

mardi de 14h à 16h (sans rendez-vous)

- boutique solidaire ouverte à tous (choix de  
vêtements, jouets, vaisselle, livres) sur place le  
jeudi de 10h à 12h.

## Traitement des Ordures Ménagères

Com. Com. du Ht Lim. en Marche : 05 55 60 09 99

**Déchetterie Magnac-Laval** : 06 24 85 41 8

mardi au samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15

HORAIRES VALABLES TOUTE L'ANNÉE

**GENDARMERIE** : 05 55 68 51 24

**POMPIERS** : Urgence, le 18

**HÔPITAL** : 05 55 60 52 00

**LA POSTE** : 05 55 68 51 39

Fermé le lundi, mardi au vendredi : 9h30 à 12h et  
14h à 16h30

samedi : 9h30 - 12h.

Courrier : dernier départ 16h - samedi, 11h.

**Les horaires seront modifiés  
au 02 janvier 2022**

**CONCILIATEUR DE JUSTICE** :

sur RDV une fois par mois - 06 46 80 14 95



## État Civil

### Naissances

Lylio MAURY  
Mia ALEXANDRE  
Noham MARTIN  
Noé NIBAUDEAU  
Abigaëlle DEMAS BERTIN  
Lylou SAVIGNAT  
Pedro SAUNIER  
Selenna ADAM GUILLON  
Arthur COUTY



Félicitations aux parents et vœux de prospérité  
aux nouveau-nés

### Mariages



Catherine TINDILLER - Jean-Claude DESSAIX  
Nathalie NINEUIL - Francis LUGUET

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux

*À l'occasion de ces heureux évènements, la mairie a le plaisir d'offrir  
des bons d'achats à utiliser dans les commerces locaux.*

### Décès

Simone DUCOS vve. ROSE, 92 ans, 8 ave. G. Sand  
Robert DÉCHAMP, 80 ans, 8 ave. G. Sand  
Gabrielle DAVIAUD vve. NICOLAUD, 85 ans, 8 ave. G. Sand  
Edith DUCOURTIOUX, 93 ans, 3 Les Gâtines  
Andrée PALLIER vve. DESSET, 87 ans, 8 ave. G. Sand  
Andrée GALAMON vve. JOUANNY, 91 ans, 8 ave. G. Sand  
Gisèle TARTEIX vve. AUPETIT, 92 ans, 8 ave. G. Sand  
Andrée PRINET vve. ROY, 91 ans, 8 ave. G. Sand  
Marcelle PRIGENT vve. CHARZAT, 91 ans, 8 ave. G. Sand  
Angèle REINAUD vve. ROUSSY, 92 ans, 8 ave. G. Sand  
Suzanne RIVAUD vve. FIOT, 82 ans, 8 ave. G. Sand  
Yvonne LEBRAUD vve. GUILLEMOT, 85 ans, 8 ave. G. Sand  
Camille LEDON vve. BLONDET, 87 ans, 8 ave. G. Sand  
Jean FRÉTILLE, 81 ans, 8 ave. G. Sand  
Marie ABAD ep. LAGRANGE, 76 ans, 6 rue Chanteclair  
Simone PERRIN vve. DUCOURTIOUX, 94 ans, 1 HLM des Tourettes  
Edmond HILAIRE, 92 ans, 8 bd Pasteur  
Micheline LAVILLAUROY, 92 ans, 8 ave. G. Sand  
Gaby RUIZ vve. PEREZ, 88 ans, 8 ave. G. Sand  
Olga PALUSZKO vve. TOURNEAU, 100 ans, 8 ave. G. Sand  
Antonio DE MATOS, 73 ans, 8 ave. G. Sand  
Bernadette RAYNAUD vve. BUISSON, 79 ans, 8 ave. G. Sand  
Alain GAULÉ, 81 ans, 6 rue des Fossés  
Raymonde LÉGER vve. BUGEAUD, 93 ans, 8 ave. G. Sand  
Yves DESBOURDELLES-DESBOUIGES, 88 ans, La Croix Marand  
Raymond LAGERIGE, 85 ans, 24 rue Jules Courivaud  
Dawn COOPER ep. MARSH, 75 ans, 5 route du Pradeau  
Bernadette BOURDIN vve. ELIE, 90 ans, 8 ave. G. Sand  
Guy RADURIAU, 65 ans, La Mornière



Toutes nos condoléances aux  
familles durement éprouvées

À partir du 1er janvier 2022, selon la législation, il sera demandé aux parents (naissance),  
aux mariés (mariage) ou à la famille (décès), l'autorisation de mentionner dans  
Magnac Infos le nom de la personne concernée.

Concernant les personnes décédées à l'HIHL de Magnac-Laval, seules les personnes  
domiciliées sur la commune seront mentionnées.

## Tribune libre

Ce conseil municipal est installé depuis plus d'un an, il est temps de faire le bilan des actions menées, et de se projeter dans l'avenir.

- Pour le bilan, je ne peux être que positif :

**Communication** : Bien que ne faisant pas partie de la majorité, nous avons aussi le droit à la parole, et les habitants sont couramment informés via PanneauPocket.

**Information** : Grâce aux invitations à de nombreuses réunions, nous sommes au courant des dossiers, et nous sommes associés aux délibérations.

**Encouragements** : Les actions menées telles la balade gourmande, le marché semi-nocturne, les visites de Magnac-Laval, la retraite aux flambeaux ... sont de vrais succès, bien que faites dans des conditions restrictives dues à la pandémie actuelle.

**Félicitations** : La salle Magn'Accueil est plébiscitée tant par les habitants que par les touristes.

- Pour l'avenir, quelques dossiers requièrent mon attention :

**Vigilance** : Les travaux de réfection de l'église : très onéreux, même si le reste à charge pour la commune ne sera que de 20 % des travaux, et je manque d'information pour juger du bien-fondé de cet investissement. Je comprends que l'on veuille sauvegarder le patrimoine, mais cela va affecter durablement le budget de la commune.

**Urgence** : Le gymnase a besoin de travaux de réfection urgents, et ceux-ci semblent être repoussés à plus tard.

**Opposition** : Les éoliennes qui ont tendance à proliférer dans le secteur : tant que ces éoliennes seront installées à moins de 1 km de la plus proche habitation, je continuerai à voter contre ces projets.

Aujourd'hui, les éoliennes sont à plus de 200 m de hauteur, et les promoteurs annoncent déjà que la technologie va leur permettre de monter à 300 m. La législation française date d'une époque où les éoliennes mesuraient 120 m de haut, vous comprendrez que nous avons changé de monde ...

**Méfiance** : Les projets de champs photovoltaïques ne devraient être menés que par des agriculteurs. Les promoteurs n'ayant que pour seul but de mettre un pied sur le territoire pour pouvoir justifier économiquement ultérieurement l'installation d'éoliennes.

Je souhaite une pleine et entière réussite de cette municipalité, mais je resterai soucieux de ne pas mettre en difficulté les finances de la commune.

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne rentrée.

**Vincent LALLEMENT**

**Magnac-Laval, une dynamique rurale.**

## ATTENTION !!!

De nombreuses personnes sont confrontées, lors de leurs démarches administratives à de **faux sites payants** qui proposent de se substituer aux administrations.

Certains de ces sites prennent l'apparence de sites officiels, et perçoivent le montant demandé sans rendre le service.

Au-delà de l'aspect financier, la communication d'informations à caractère personnel peut entraîner une exploitation frauduleuse.

Afin de vous protéger au mieux, voir les coordonnées ci-dessous :

<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Publications/Vie-pratique/Fiches-pratiques/faux-sites-administratifs-attention-aux-arnaques>

il s'agit du site de la

**Direction Générale de la Concurrence Consommation et Répression des Fraudes**  
qui indique comment éviter ces arnaques.

# SHAKE @DO.87

## Conditions d'utilisation

Les chèques sont à utiliser séparément ou à cumuler, pour un paiement intégral ou une réduction d'achat.

Ils sont valables jusqu'au 31 août 2022.

À noter : si le montant de ton achat est inférieur à 5 euros (entrée à la piscine par exemple), le partenaire ne te rendra pas la monnaie.

renseignements complémentaires auprès  
du Conseil départemental de  
la Haute-Vienne  
Pôle développement  
**05 44 00 10 26**

+ d'info sur  
[haute-vienne.fr](http://haute-vienne.fr)



## MODE D'EMPLOI

**40€ offerts pour  
tes activités préférées !**

[haute-vienne.fr](http://haute-vienne.fr)

## LE DÉPARTEMENT AUX CÔTÉS DES JEUNES

# PASS' Club

**LE DÉPARTEMENT AUX CÔTÉS DES JEUNES**  
*Inciter les enfants à pratiquer une activité sportive en donnant un "coup de pouce" financier aux familles, c'est l'objectif du Pass'club. Lancé à la rentrée scolaire 2018-2019, ce chèque sport enrichit le panel des aides existantes pour favoriser la réussite scolaire des jeunes et leur épanouissement. En favorisant leur pratique sportive, il répond en plus aux enjeux de santé publique.*

+ d'info sur  
[haute-vienne.fr](http://haute-vienne.fr)



**ELÈVE DE 6<sup>e</sup> :**  
25 € OFFERTS  
POUR TON ACTIVITÉ  
SPORTIVE PRÉFÉRÉE !

+ d'info sur  
[haute-vienne.fr](http://haute-vienne.fr)



PANNEAUPOCKET  
« Ma commune dans la poche »



## Restez, INFORMÉ, PRÉVENU, ALERTÉ

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la mairie s'est équipée de l'application **PanneauPocket**.

Les événements locaux, l'actualité et les alertes de la commune seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

**TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION sur votre smartphone, puis sélectionnez Magnac-Laval**  
*vous recevrez ainsi les informations automatiquement.*

Profitez du service mis en place par la Direction des Finances Publique,  
**le paiement de proximité.**  
Ce nouveau service est proposé au bar-tabac  
**LE BRAZZA, 5 place Jean Fayaud à MAGNAC-LAVAL.**

Nouveau service « paiement de proximité »



Pour payer en espèces\* :  
vos impôts, amendes,  
avis de cantine,  
de crèche, d'hôpital...  
rendez-vous chez  
votre buraliste agréé  
affichant ce logo

\* en espèces dans la limite de 300€  
ou par carte bancaire

DIRECTION GÉNÉRALE DES  
FINANCES PUBLIQUES



## BIENTÔT 16 ANS !

# PENSEZ AU RECENSEMENT

**C'EST OBLIGATOIRE**

- Qui ?** → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.
- Où ?** → A la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet ([www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr)).
- Pourquoi ?** → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



Nous poursuivons nos efforts pour animer la commune notamment pendant les mois à venir.

Les futures illuminations égayeront notre bourg et nous projetteront dans la féerie des fêtes de fin d'année.

Nous espérons vous rencontrer durant les festivités, qui sait...  
Nous rencontrerons peut-être le Père Noël !!!!

### Comité de rédaction

Présidé par Alexandra FREULON

Membres : X. GUIBERT, M. BAMBAGINI,  
I. PRELADE, C. DEBROCHE, I. BAQUET,  
V. LALLEMENT, M. BARBOZA

Directeur de publication : Xavier GUIBERT

Bulletin édité en 900 exemplaires